

*mon lettre du 29 Mars - adjudication
reçu le 5 avril*

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

OBJET :

Séance du 23 Mars 1962 - 20 h 30

LOYER des baraquemets de
GUIGNIELLE



62025

Le 23 Mars mil neuf cent soixante deux, à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 19 Mars 1962.

Etaient présents : M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS-SEAU, LANOUE, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, FONTANILLE, BERLAND REIX, BISCAYE, BUJARD, BETOUS, GALLAND, MOUCHOT, ETCHEBER.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les loyers qui seront versés par les locataires de la ville logés dans les baraquemets reconstruits sur les terrains municipaux de Guignielle

Vu l'avis émis par la Commission des Finances
Vu l'avis émis par la Commission des Travaux

décide

- de fixer à partir du 1er Avril 1962, le loyer mensuel des locataires logés dans les baraquemets reconstruits à Guignielle dans les conditions suivantes :

- 50 NF pour les grands baraquemets comportant 6 pièces
- 30 NF pour les baraquemets de 4 pièces

- autorise M. le Maire à signer les contrats à intervenir qui porteront sur la location d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction
- dit que la recette correspondante sera ouverte au budget de 1962 chap.VI " Revenus ordinaires du patrimoine "

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

VU
ROCHEFORT S/Mer le 27 NOV. 1962
Le Sous-Préfet : RYCKEBUSCH

Pour COPIE CONFORME
ROYAN, le 17 Décembre 1962
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]